



accueil de loisirs
**la courte
échelle**



Les mercredis de mars et avril 2026



**Programme pour les
enfants de 7 à 14 ans**



Centre de loisirs intercommunal
La courte échelle
215 Chemin des abeilles
84110 Vaison-la-Romaine
Tél. : 04 90 28 72 03
laquetteechelle@vaison-ventoux.fr

> Pour les enfants de 3 à 14 ans,
curieux de nature !

> À noter : inscription via le Portail familles
<https://vaison-ventoux.portail-familles.app>

Accueil les mercredis

L'accueil de loisirs reçoit vos enfants tous les mercredis de 7h45 à 18h15, sous réserve d'être à jour de vos factures.

L'après-midi, arrivée entre 13h et 14h.

Inscription (à la journée, demi-journée, avec ou sans repas) via le portail familles :

> **Au plus tard 48h à l'avance en jours ouvrés et avant 14h** (soit, par exemple, lundi avant 14h pour le mercredi).

<https://vaison-ventoux.portail-familles.app>



Menus sur www.vaison-ventoux.fr

Dinos (7 ans) et Crocos (8 ans)

L'eau

■ **Mercredi 4 mars** : le matin, quiz en équipe sur le thème de l'eau. Atelier culinaire salé avec Habibé. L'après-midi, nous partons dans les bois faire du land art.

■ **Mercredi 11 mars** : le matin, grand jeu de piste sur le thème de l'eau. L'après-midi, jeu du bérêt et cache-cache compté au jardin de la cathédrale.

■ **Mercredi 18 mars** : le matin, exposition et atelier sur la thématique de l'eau en Vaucluse à la médiathèque municipale. L'après-midi, nous partons en forêt jouer à des petits jeux.

■ **Mercredi 25 mars** : le matin, nous fabriquons des Oyas (système d'irrigation) pour le jardin. Atelier autour du livre avec Christine. Relais d'eau avec Dylan. L'après-midi, grand défi-sport au jardin de la cathédrale.

■ **Mercredi 1er avril** : le matin, grand jeu de l'oie au fil de l'eau du Ventoux. Activité manuelle : les poissons. L'après-midi, nous partons au bord de l'Ouvèze faire de la décoration de cailloux.

■ **Mercredi 8 avril** : le matin, atelier autour du recyclage. L'après-midi, grand défi-fou avec les copains Toon's.



À noter dans votre agenda :

> **Le 1er avril, une surprise attend les parents en fin de journée !**

Toon's (9 ans et +)

La magie des cours d'eau

■ **Mercredi 4 mars** : le matin, création de maquettes sur le circuit de l'eau. Défi/expérience : créer une barque solide pour traverser une étendue d'eau (avec de la récup'). L'après-midi, nous irons au champ des orchidées pour une chasse au trésor « retrouve les 3 rivières ».

■ **Mercredi 11 mars** : le matin, quiz sur les points d'eau de la région. Relai questions sur le thème des rivières. L'après-midi, observons la nature au parcours de santé et au bord de l'Ouvèze, et créons un land art géant.

■ **Mercredi 18 mars** : le matin, balade en centre-ville aux abords des sites archéologiques. Exposition et atelier sur la thématique de l'eau en Vaucluse à la médiathèque municipale. L'après-midi, baccalauréat géant. Tournoi de jeux de société.

■ **Mercredi 25 mars** : le matin, atelier bricolage avec Manu. Atelier autour de la gestion des déchets. Création d'un plateau de jeu de l'oie (circuit des rivières). L'après-midi, finition du plateau de jeu sur les rivières et jeux collectifs.

■ **Mercredi 1er avril** : le matin, atelier autour du livre avec Christine. Atelier culinaire sucré avec Habibé. L'après-midi, balade dans la forêt de Théos pour observer l'arrivée du printemps. Cache-cache compté géant.

■ **Mercredi 8 avril** : le matin, atelier de préparation pour le défi-fou de l'après-midi. Atelier culinaire : roulé salé (pesto). L'après-midi, défi-fou avec les Dinos et Crocos.



Inscriptions sur le Portail familles

<https://vaison-ventoux.portail-familles.app>

Étape 1 : je crée mon compte (si ce n'est pas déjà fait)

Prenez de l'avance pour le faire afin que nos services aient le temps de vérifier tous les documents que vous joindrez et être dans les temps pour inscrire ensuite votre enfant aux activités. Pour fréquenter l'accueil de loisirs, le dossier devra obligatoirement être COMPLET.

Étape 2 : sur le Portail familles, je transmets notamment les pièces ci-dessous en numérique (aucun document papier ne sera accepté)

Lors de la création du compte

- > Attestation Caf/Msa
- > Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- > Pages de vaccination du carnet de santé
- > Assurance extrascolaire de l'enfant

Puis, chaque année à partir du 1er septembre

- > Assurance extrascolaire de l'enfant uniquement
- Des documents supplémentaires pourront être demandés selon la spécificité de l'activité (séjour, activité à risque...).

Étape 3 : j'inscris mon enfant aux activités qui l'intéressent

L'inscription aux activités engage la participation de l'enfant et l'activité sera facturée. Il est toutefois possible d'annuler l'activité, en le signalant au moins 48h à l'avance en jours ouvrés et avant 14h ou en cas de maladie (un certificat médical est alors exigé sous 8 jours).

NB : si votre enfant n'a jamais fréquenté l'accueil de loisirs, prenez un rendez-vous de présentation avec la direction avant toute inscription sur le Portail familles.

En cas de difficulté sur le Portail familles, contactez le service dédié au 04 90 36 16 29

Vacances de printemps

> Du 13 au 24 avril

> Du 7 au 10 avril
Accueil des enfants scolarisés à
Mollans-sur-Ouvèze

Suivez l'actualité de l'accueil de loisirs sur
www.vaison-ventoux.fr



► Combien ça coûte ? Consultez les tarifs ci-dessous.

► Les animations proposées sont adaptées à l'âge des enfants, dans leur contenu aussi bien que dans leur déroulement.

► Les enfants sont accueillis par une équipe d'animation diplômée, agréée par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.

► L'équipe est à votre écoute constante pour améliorer la qualité de l'accueil, n'hésitez pas à échanger avec elle.

► Structure cofinancée par la Caf et la Msa de Vaucluse

Bon à savoir

Les frais journaliers de l'accueil de loisirs sont déductibles des impôts pour les enfants de moins de 7 ans. Les attestations seront envoyées automatiquement courant avril.

Combien ça coûte ?

La participation financière des familles varie selon leurs revenus (voir tranches du quotient familial).

Habitants de l'intercommunalité *

	JOURNÉE 1 ^{er} enfant	JOURNÉE 2 ^{ème} enfant	JOURNÉE 3 ^{ème} enfant	DEMI- JOURNÉE (sans repas)	DEMI- JOURNÉE (avec repas)
QF ≤ 728	9,20€	7,80€	4,60€	4,10€	7,70€
729 ≤ QF ≤ 1070	9,70€	8,20€	4,80€	4,30€	7,90€
1071 ≤ QF ≤ 1500	10,20€	8,80€	5,10€	4,60€	8,20€
1501 ≤ QF ≤ 2000	11,20€	9,50€	5,70€	5,10€	8,70€
QF ≥ 2001	12,20€	10,40€	6,10€	5,60€	9,20€
Non connus	12,20€	10,40€	6,10€	5,60€	9,20€

Habitants hors interco

	JOURNÉE	DEMI- JOURNÉE (sans repas)	DEMI- JOURNÉE (avec repas)
	13,80€	6,15€	11,10€
	14,55€	6,45€	11,40€
	15,30€	6,90€	11,85€
	16,80€	7,65€	12,60€
	18,30€	8,40€	13,35€
	18,30€	8,40€	13,35€



*Communes de Brantes / Buisson / Cairanne / Crestet / Entrechaux / Faucon / Mollans-sur-Ouvèze / Puyméras / Rasteau / Roaix / Sablet / Saint-Léger-du-Ventoux / Saint-Marcellin-les-Vaison / Saint-Romain-en-Viennois / Saint-Roman-de-Malegarde / Savoillans / Séguret / Vaison-la-Romaine / Villedieu.

Les enfants résidant hors du territoire Vaison Ventoux mais passant leurs vacances chez des grands-parents habitant le territoire Vaison Ventoux (et à plus de 30 km de leurs petits-enfants), bénéficient aussi de ce tarif préférentiel.